

DOSSIER A DÉPOSER A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE DE CLERMONT-FERRAND
10, RUE PHILIPPE MARCOMBES 63000 CLERMONT-FERRAND
HORAIRE DE DEPOT DE DOSSIER : LUNDI AU VENDREDI 08H30 A 15H30

Fournir les originaux et les copies des justificatifs

Elle est délivrée à toute personne qui envisage de recevoir, pour une durée maximum de **90 Jours** un.e ressortissant.e étranger.e (hors Union Européenne) pour lequel l'attestation d'accueil est obligatoire afin d'obtenir un visa de court séjour.

Une attestation par personne accueillie est nécessaire, sauf pour les époux voyageant ensemble, ou les enfants mineurs voyageant avec un ou les 2 parents. Le demandeur doit se présenter personnellement à la mairie de son domicile, moins de 6 mois avant la date de la fin du séjour prévu. Le demandeur remplira sur place le Cerfa formulaire de demande d'attestation d'accueil.

Le délai légal d'instruction du dossier par la mairie est au minimum de 10 à 15 Jours.

■ CONCERNANT L'HEBERGEANT (LA PERSONNE ACCUEILLANT) :

1. Pièce d'identité

- pour les français.es et les ressortissant.e.s de l'Union Européenne : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité émis par l'État membre.
- pour les étranger.e.s : titre de séjour en cours de validité ou récépissé de demande de renouvellement.

2. Timbre fiscal d'une valeur de 30 euros

3. Justificatifs de domicile

Si vous êtes locataires :

- Bail locatif précisant le nombre de pièces et la **surface du logement**
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (eau, électricité, téléphone ou quittance de loyer)

Si vous êtes propriétaires :

- Titre de propriété précisant le nombre de pièces et la **surface du logement**
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (eau, électricité, téléphone ou quittance de loyer)

4. Justificatifs de ressources

- dernier avis d'imposition sur les revenus **ou** attestation de non imposition fournie par le Centre des Impôts
- dernier justificatif de ressources des personnes du foyer (bulletin de salaire, allocation CAF, retraite, indemnités chômage...)
- pour les profession libérales, artisans ou commerçants** : fournir bilan comptable et un K-bis

■ CONCERNANT L'HEBERGE.E (LA PERSONNE ACCUEILLIE) :

- Identité de la personne à connaître:**
- Nom, Prénom, adresse à l'étranger
 - n°passeport, date et lieu de naissance

Dates précises de début et de fin de séjour (**maximum 90 Jours dans les 6 mois suivant la date de dépôt du dossier**)

Accueil d'un enfant mineur

- Enfant mineur non accompagné par leurs responsables légaux :
 - Autorisation parentale conjointe des 2 parents (voir modèle au dos)
 - Photocopie du passeport individuel de l'enfant mineur
- Enfant mineur accompagné par un.e seul.e responsable légal.e :
 - Autorisation parentale de l'autre parent (voir modèle au dos)
 - Photocopie du passeport individuel de l'enfant mineur
-

AUTORISATION PARENTALE
dans le cadre d'une demande d'attestation d'accueil

Je soussigné.e

....., titulaire de la pièce d'identité n°

délivrée par

....., titulaire de la pièce d'identité n°

délivrée par

Représentants légaux de l'enfant :

Nom – prénom (de l'enfant).....

Date de naissance (de l'enfant)

Titulaire de la pièce d'identité n°.....délivrée par.....

demeurant

Autorisons notre enfant mineur, (Nom et Prénom).....

à quitter le territoire pour la période du au

Pour se rendre chez Madame, Monsieur

Titulaire de la pièce d'identité n°.....délivrée par.....

demeurant

.....

Fait à le

Signatures du ou des responsables légaux